



# Opération-Secours

*Aide aux enfants en détresse dans les pays en voie de développement*

[www.operation-secours.be](http://www.operation-secours.be)

Lettre d'information n° 17 – 1<sup>er</sup> trimestre 2016

*« Là où il y a la haine, il faut apporter l'amitié ; là où se trouve la tristesse, susciter la joie ;  
là où se trouve la discorde, bâtir la paix ; là où règne la violence, apporter le pardon »*  
Saint François d'Assise

## *Editorial*

Apporter la paix est un programme ambitieux et difficile que le Pape François poursuit sans relâche. C'est dans cette optique notamment qu'il a été reçu, le 17 janvier dernier, à la grande synagogue de Rome. Loin est le temps où l'Eglise catholique considérait les Juifs comme les meurtriers du Christ.

Il y a 30 ans, le Pape Jean-Paul II avait déjà été reçu dans cette synagogue, y déclarant notamment que « Juifs et Catholiques ont des liens particuliers, en raison des racines juives du christianisme ». Aujourd'hui, le Pape François a constaté que « la différence et l'opposition (entre les deux religions) se sont muées en collaboration et bienveillance. D'ennemis et étrangers, nous sommes devenus amis et frères ».

Bâtir la paix prend du temps, beaucoup de temps. Et si les ravages faits par la guerre sont matériels, ces dommages ne sont pas les plus importants : la rancœur et le souvenir des exactions constituent des troubles psychologiques qui s'effacent beaucoup plus lentement car les blessures morales ne cicatrisent jamais définitivement. Combien de temps faudra-t-il aux victimes de la guerre de Syrie et d'Irak pour oublier, même si elles parviennent à pardonner ?

A cet égard, le génocide rwandais de 1994 peut nous servir d'exemple. Opération-Secours a toujours été très active dans ce pays où les rivalités entre Hutus et Tutsis ont fait un million de morts à peu près dans l'indifférence générale. Une fois la paix revenue, bourreaux et victimes se sont retrouvées à vivre côte à côte. Mais plus de 20 ans plus tard, comme le rapporte Mgr Smaragde Mbonyinge, évêque de Kabgayi, « *les gens souffrent encore des plaies du génocide et de la guerre. Mais au fur et à mesure que les gens coopèrent et travaillent ensemble, cette souffrance diminue* ». <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Journal Dimanche du 31 janvier 2016, p. 11, « Fier d'être africain », reportage d'Angélique Tasiaux

Il ne faut pas nier le passé mais l'assimiler, l'admettre, pour ensuite pouvoir en tirer les leçons et pouvoir construire l'avenir malgré les frustrations et les réminiscences douloureuses du passé.

Il ne faut pas non plus « mettre tout le monde dans le même panier » : il y avait des chrétiens dans les génocidaires rwandais comme dans les victimes du génocide. Aujourd'hui, il y a beaucoup de victimes dans les réfugiés musulmans qui arrivent en Europe, même s'il y a aussi des migrants opportunistes et d'autres aux intentions moins louables. Il faut apprendre à distinguer les premiers des seconds car le sentiment d'injustice, qui naît inévitablement d'un traitement inadapté à la condition de celui qui vient vers nous, ne peut engendrer que la discorde, le ressentiment, voire la violence.

E.C.

## NOUVELLES DES PROJETS ET REALISATIONS

### AMERIQUE LATINE

#### *Argentine – Juana Delgleize – Los Pequeños Pasos à Santa Lucia*

C'est l'été en Amérique du Sud ! Et les vacances aussi ! Cela permet à Jeanne et à son équipe de souffler un peu. Chacun est heureux d'avoir pu apporter le meilleur de soi-même aux enfants. Pour célébrer la fin de l'année scolaire, les jeunes ont préparé une petite fête à laquelle chacun de ceux qui étaient présents (parents, enfants, éducateurs) ont pu ensuite prendre part et partager ce moment de détente dans la joie.



Cette interruption des traitements permet à Jeanne et à son équipe de préparer les dossiers de renouvellement des autorisations de traitements pour que soit l'Etat, soit la mutuelle rembourse ceux-ci ainsi qu'elle nous l'écrit dans sa lettre de janvier 2016. Les thérapeutes doivent rédiger des évaluations et plans de traitement pour l'année suivante pour chaque enfant ; les parents doivent apporter divers documents : certificats scolaires, rapport médical, photocopie du carnet d'affiliation, etc. etc. Puis le personnel d'administration met tout cela en ordre avant de

l'envoyer aux autorités compétentes. Cela concerne une bonne centaine d'enfants et tous les rendez-vous sont pris en sorte qu'il n'y a plus de place pour de nouveaux arrivants en ce début 2016, sauf extension du staff difficile à envisager sans augmentation des fonds...

Enfin, Jeanne nous confirme la bonne nouvelle annoncée en fin d'année 2015 : Les 9 chaises roulantes posturales spéciales offertes par une entreprise américaine arriveront au centre début février, au moment de la reprise des traitements après vacances !

### ***Bolivie - Potosi***

Nous vous annonçons dans notre précédente newsletter que le Centre Nazareth de Potosi avait une nouvelle responsable, Béatrice Rios, de la Fraternité des laïcs de Charles de Foucault.

Nous avons reçu d'un de ses membres, Francisco Rodriguez, les nouvelles suivantes :

*« Notre but est toujours d'accompagner les personnes qui ont besoin d'un soutien social ou psycho-affectif suite à des problèmes familiaux joints à des difficultés sociales.*

*En 2015, nous avons organisé des ateliers de sensibilisation et réflexion qui s'adressaient aux parents et professeurs des écoles autour du Centre. Thèmes abordés : les crises familiales, l'écoute, la sexualité et les difficultés d'apprentissage des enfants et ados.*

*Nous avons aussi eu une rencontre avec le Père Simon-Pierre, bénédictin. Nous y avons réfléchi sur les relations parents-enfants et avons essayé de nous écouter entre jeunes et adultes sur les problèmes qui rendent difficile une bonne relation familiale. Les adultes ont été interpellés par les jeunes qui vivent dans ce monde post-moderne. Cette expérience fut très riche pour les participants et nous essayons de la partager comme accompagnateurs.*



*Jeunes participant aux activités du Centre*

*Malheureusement, le Centre ne peut pas compter sur des infrastructures propres, ce qui limite pour le moment les nouvelles initiatives.*

*A cause de la très grande pauvreté de ce quartier, les enfants, ados et parents ne peuvent contribuer financièrement aux frais du Centre.*

*Il existe une très grande violence familiale dans la majorité des familles de la zone. Les enfants et ados, en grande majorité, présentent des problèmes de*

*violence, maltraitance physique et psychologique, et de grands manques affectifs. C'est pourquoi la présence du Centre dans cette zone est tout à fait justifiée.*

*Merci pour votre soutien. »*

Mr et Mme Straet-Koch et Mr et Mme Govaert-Wynants soutiennent ce Centre de Nazareth initié par Nicole Koch décédée prématurément en 2014. Aidez-les généreusement dans leur action par vos dons.

## AFRIQUE

### *Burkina Faso – Abbé Thomas d'Aquin Somé – Village de Bozo*

La somme de 2.000 €, que nous vous annonçons dans notre newsletter précédente, transférée incessamment au Père Thomas d'Aquin Somé, a bien été réceptionnée par lui et utilisée à l'achat de « tables-bancs » destinés aux élèves de l'école secondaire de Bozo qui vient d'être créée.



*Directeur et personnel réceptionnant les bancs-tables*

L'Abbé Somé nous a fait parvenir des photos de la réception par lui-même, le directeur de l'école et quelques autres membres du personnel de ce matériel destiné aux élèves.

Une fois de plus, l'Abbé Somé, remercie très vivement les donateurs pour l'aide indispensable qu'ils apportent à l'éducation des enfants de son village.

### *Cameroun – Gadji*

Nous vous avons relaté dans notre précédente newsletter la mise sur pied par Sœur Colette du Centre de formation de Gadji. Grâce à vos dons – un montant de 1.500 € a été transféré fin 2015 –, ce Centre fonctionne parfaitement. Sœur Colette nous a transmis un récapitulatif financier du Centre pour le dernier trimestre 2015 dont il ressort notamment que sa communauté trouve également quelques ressources dans la vente de sacs pour les écoliers et dans le « minerval » demandé aux étudiants. Néanmoins, même le minimum de ce minerval – 3.000 francs camerounais par an soit quelque... 5 € ! – est parfois trop élevé pour certains étudiants !

Quant aux moulins pour le manioc et le maïs pour l'acquisition desquels Opération-secours est également intervenu, ils sont désormais opérationnels.

Enfin, Sœur Colette nous a adressé les vœux de sa communauté pour la Noël et pour la Nouvelle Année en y joignant quelques photos de la fête qui a accompagné cette célébration.



*Soeur Colette, à dr., et quelques étudiants lors de la célébration de Noël et Nouvel An*

### *Madagascar*

Conscient de la générosité des donateurs qui lui permettent de poursuivre son programme d'aide au développement, John et l'équipe de la Ferme de Saint Antoine nous ont adressés,

par l'intermédiaire du Dr Marie Lagente, leurs vœux de Nouvel An pour l'année 2016. Nous les remercions de tout cœur en espérant pouvoir continuer à les aider tout au long de cette nouvelle année.

## ***Rwanda***

### ***Orphelinat de Kansi et Centre Ryoha – Sœur Epiphanie Dusabemariya et Sœur Josée Cleymans***

Début janvier 2016, Sœur Epiphanie, Sœur ICM, nous a écrit pour nous demander de ne pas oublier de la soutenir dans la gestion du Centre de développement rural qu'est le Centre RYOHA, Centre qui a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire et sanitaire des paysans les plus vulnérables de la société.

Ceux-ci sont réunis en plusieurs groupements que le Centre aide spécialement à obtenir de petits projets générateurs de revenus. Une autre activité du Centre est de s'occuper des personnes vivant avec un handicap. Le Centre assure leur réhabilitation sur une base communautaire et veille également à ce qu'ils reçoivent les soins médicaux appropriés. Enfin, le Centre assure les frais de scolarité, dont l'achat de matériel scolaire, pour les jeunes gens et les enfants en âge de scolarité.

Les groupements pratiquent différentes activités visant le développement, tel que des formations dans plusieurs domaines : l'agriculture, l'élevage, l'épargne, le commerce, etc. Le Centre leur octroie des crédits pour l'achat de bétail, de matériel agricole, etc. Ces interventions nécessitent des fonds en sorte que les dons sont attendus avec reconnaissance.

### ***Kigali – Père Marius et Sœur Agnès – Enfants de la rue***

Pour soutenir l'action du Père Marius DION et de Sœur Agnès auprès de ces enfants délaissés, Opération Secours, via l'Archidiocèse de Kigali, a transféré, en ce début d'année 2016, la somme de 12.560 € (9.985.200 FRW) pour permettre de répondre aux besoins physiques, éducatifs et affectifs de ces enfants (Projets Abadabogora et Intwali).

Par ailleurs, Mme Monique MINEUR, administratrice d'Opération Secours, comme les années précédentes, séjournera, en ce mois de février, à Kigali pour donner des cours de couture et de broderie aux jeunes filles.

Au mois de mars, avec plusieurs amies, elle renouvelle, en Brabant wallon, la collecte de fonds et l'organisation d'un grand tournoi de bridge pour assurer, cette année encore, la pérennité des actions de Père Marius et de Sœur Agnès. Pour le bridge, qui se déroulera le 15 mars 2016, en la salle Jules Collette, rue des Combattants, à 1301 Bierges, tout renseignement peut être demandé auprès de Mme Monique MINEUR (Tél. : 010.41.00.30 – email : [monique.mineur34@gmail.com](mailto:monique.mineur34@gmail.com) ou [jm.mineur@base.be](mailto:jm.mineur@base.be) (adresse de son époux)

### ***CHU de Butare – Dr Ngabonziza***

Au Dr François Ngabonziza, une somme de 3.000 € a été transférée en ce début d'année, destinée au Fonds Diabète afin de permettre la poursuite des soins à des diabétiques pauvres.

*Inde - Pondicherry – la PHEBS – Willy Lambert et Emile Boucqueau*

Le système scolaire indien est très différent du nôtre. Et surtout, il est loin d'être gratuit ! C'est la raison pour laquelle la « Pondicherry Higher Education benefits society » (PHEBS) tente de venir en aide aux familles dont les ressources financières sont trop faibles pour permettre de prendre en charge seules la scolarité de leurs enfants.

Les écoles sont classées en trois catégories : les écoles gouvernementales, semi-gouvernementales et privées. Comme il faut s'y attendre, plus l'enseignement est « privé », plus le coût de celui-ci est élevé mais aussi plus sa qualité est bonne.

Les établissements scolaires établissent librement les montants demandés en tenant compte de leur situation, de leur expérience pédagogique, de leur réputation et de leur « héritage philosophique ».

Moins l'enseignement est individualisé et performant, plus apparaît la nécessité de prendre des cours de rattrapage ou de mise à niveau, toujours payants, donnés hors école en soirée, parfois par les professeurs de l'école même !

Or comme partout, plus l'enseignement est performant, plus grande est la chance de réussir à obtenir un diplôme qui donnera accès au monde de l'entreprise ou des fonctions d'Etat (administration, école, hôpitaux).

La scolarité après le jardin d'enfant commence à 6 ans avec le « 1<sup>er</sup> standard » et se poursuit



*Kalpana, une jeune étudiante parrainée par un membre de Opération-Secours*

jusqu'au « 10<sup>ème</sup> standard ». C'est, à ce moment, un seuil très important : les résultats obtenus en 10<sup>ème</sup> standard sont analysés et un conseil pédagogique donne son autorisation pour poursuivre dans une des quatre orientations pour une période de deux ans (le 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> standard).

Ces quatre orientations sont

les suivantes :

Maths, informatique, physique, chimie : c'est la porte d'entrée aux études d'ingénieur ;

Biologie, maths, physique, chimie, zoologie : c'est l'accès aux études médicales et paramédicales ;

Comptabilité, maths, statistiques, etc. : c'est l'accès aux métiers du commerce ;

Les formations professionnelles : couture, aide aux personnes, travaux de bureaux, etc.

Seuls les résultats scolaires permettent donc l'orientation professionnelle. Mais après cela, il reste encore à être accepté dans l'école que l'on souhaite intégrer ! Et ce n'est pas gagné

d'avance car chaque école peut encore décider ou non d'accepter l'élève sur bases de critères assez flous...

Enfin, après le 12<sup>ème</sup> standard, les étudiants pourront entrer dans un établissement privé ou public : selon le cas, il aura de nombreux choix ; dans d'autres hélas... Et les frais scolaires varieront, ici encore, en fonction du statut de l'école, pouvant aller du simple dans l'établissement public au quadruple dans l'établissement privé.

Dans la précédente newsletter, nous vous précisions qu'avec 20 € par mois, les frais de scolarité étaient couverts : il s'agit bien entendu d'une moyenne qui s'applique pour les 10 premières années. Ce montant moyen passe à 30 € mensuels pour les 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> années. Ensuite, cela dépend des écoles et des études choisies.

### *Inde – Chamrajpet (Bangalore) - Projet ANANYA - St Mary's Convent - Epx De Vooght et Merckx*

Mr et Mme De Vooght, habitant à Orcq, dans le Hainaut, et Mr et Mme Merckx qui ont déjà apporté une aide à l'hôpital de Bethléem, ont, au cours de leurs voyages, décidé de soutenir un orphelinat indien, situé dans l'Etat de Karnatake (sud-ouest de l'Inde) dans la localité de Chamrajpet (agglomération de la ville de Bangalore). Ils se sont pris d'affection pour cet immense pays et ont souhaité apporter un petit peu d'aide aux personnes nécessiteuses que leurs amis indiens connaissaient.

Le St Mary's Convent est tenu par les Sœurs missionnaires de Marie Immaculée (SMMI), dont Sœur Rita Jane est la mère supérieure.



*Des tables ne seraient pas un luxe...*

La Ville de Bangalore est une grande ville qui compte avec son agglomération plus de 6 millions d'âmes. La pauvreté y est bien présente et Mr et Mme de Vooght, qui ont déjà effectué plusieurs voyages en Inde, ont, au cours de ceux-ci, acheté deux cuisinières, des panneaux solaires (pour pouvoir continuer à étudier lors des fréquentes coupures d'électricité), des appareils épurateurs d'eau, de la vaisselle en acier inoxydable... le tout selon les besoins rencontrés. Ils ont décidé de retourner en Inde en ces mois de mars et avril 2016 afin d'évaluer les

besoins, tant pour l'enseignement des enfants (tables pour les cours ou les repas) que pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires (frigidaires pour la conservation des aliments ; lave-linge pour l'hygiène ; aide médicale, etc.).

Mr et Mme De Vooght connaissent désormais personnellement quelques enfants issus de familles pauvres qu'ils souhaitent aider plus précisément.

Actuellement, 3.300 € ont été réunis pour ce projet appelé ANANYA, du nom d'une fillette adoptée par des amis indiens de Mr et Mme De Vooght, et qui séjournait dans l'orphelinat de Chamrajpet.

Si cette action vous interpelle, n'hésitez pas à verser votre don sur le compte de notre ASBL en précisant « Pour ANANYA ». Mr et Mme De Vooght, qui se rendent sur place, gèrent et contrôlent directement ce projet.

## MOYEN ORIENT

### *Palestine – Crèche Saint Vincent à Bethléem*

Nicole et Jacques Delanaye soutiennent, avec leurs amis, la Crèche Saint Vincent, à Bethléem, gérée par les Filles de la Charité, qui vient en aide aux enfants abandonnés, orphelins ou placés en raison des nombreux problèmes que connaît cette région du monde depuis des décennies.

L'année dernière, 6.000 € avaient été transférés à Sœur Denise qui dirige cette institution.

**Cette année comme l'an dernier, Nicole et Jacques organisent à nouveau un dîner convivial** dont les bénéfices seront intégralement versés à cette Crèche.

Ce repas se tiendra dans les locaux de l'Ecole Don Bosco, rue des Wallons, 59, à 4000 Liège, le 21 février 2016 à 12 heures. **Les réservations peuvent être prises avant le 15 février 2015 chez Nicole et Jacques Delanaye, 90, rue du Laveu à Liège, soit par téléphone au 04-252.14.68, soit par mail à l'adresse [nicole@delanaye.be](mailto:nicole@delanaye.be)**

Le repas « adulte », au prix de 15 €, comprend une assiette ardennaise, un rôti de porc à la Kriek accompagné de cerises et de croquettes, puis une salade de fruits.

Le repas « enfant », au prix de 10 €, comprend du boudin blanc en entrée, un rôti de porc au miel, accompagné de cerises et de croquettes, puis une salade de fruits.

De la tarte de du café peuvent également être servis au prix de 5 €.

Venez nombreux soutenir cette action à laquelle vous pouvez aussi contribuer par un don (déduction fiscale à partir de 40 € par an) à verser sur le compte bancaire d'Opération-Secours : BE33-0000-2913-3746

## COUPS DE POUCE

Transferts de dons effectués en 2015 :

370,00 € pour la protection d'un puits par les jeunes d'Okola (Cameroun) ;

6.461,50 € au dispensaire Nazareth, à Potosi – Bolivie – fondé par Sœur Nicole KOCH (Action SAPANANI Bolivie) ;

11.696,00 € aux Dominicaines Missionnaires Africaines à Bangui et Mbata (Rép. Centrafricaine) ;

6.000,00 € à la Crèche de Bethléem, en Palestine ;

2.920,00 € pour Bourses d'études et minervals à des étudiantes rwandaises ;

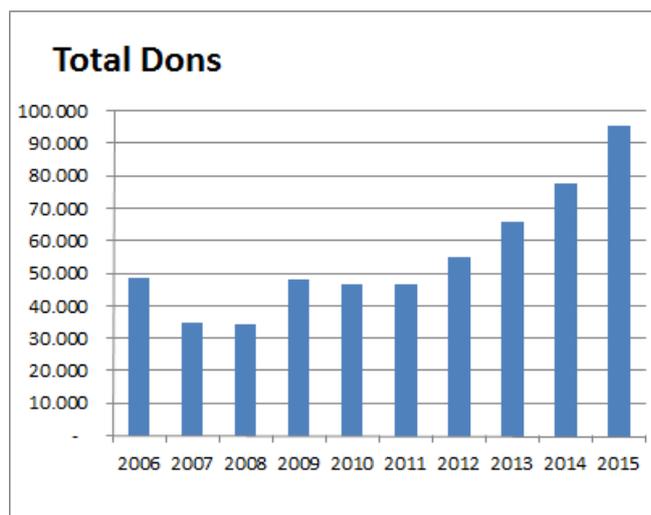
13.712,00 € pour le Centre “Los Pequeños Pasos” (Les Petits Pas), à Santa Lucia (Argentine) dirigé par Juana DELGLEIZE ;  
 4.830,50 € à l’action UJAMAA pour l’orphelinat de Goma au Kivu ;  
 1.000,00 € bourses d’études via la “Pondicherry Higher Education Society, en Inde ;  
 2.000,00 € envoyé au Père Cesare BULLO pour le Centre scolaire et les réfugiés à Addis-Abeba (Ethiopie) ;  
 1.200,00 € via ACAPEL pour le parrainage scolaire de 3 enfants libanais ;  
 2.000,00 € au Père Thomas d’Aquin SOME pour l’achat de bancs-tables pour l’école de Bozo (Burkina-Faso) ;  
 2.000,00 € pour la production d’eau potable à la Communauté du Mont-Thabor, à Kindélé (R.D. Congo) via époux Lecouturier ;  
 2.000,00 € à la Fondation Revivre Madagascar pour l’équipement de la ferme pédagogique et la mise aux normes sanitaires ;  
 1.500,00 € à Sœur Colette, à Gadji (Cameroun), cfr l’articulet repris dans cette newsletter.

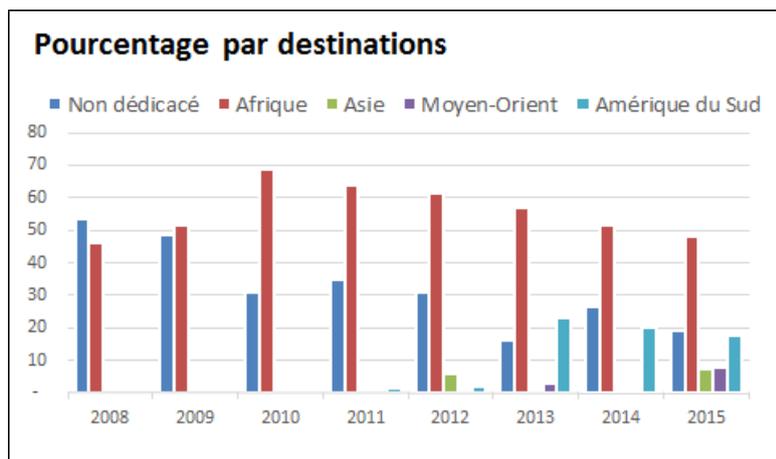
A ces montants, il convient d’ajouter les 3.000 € destinés au Fonds diabète (CHU Butare) du Dr Fr. Ngabonziza et les 12.560 € pour les deux projets de Père Marius et de Sœur Agnès, à Kigali (Rwanda) transférés fin 2015 mais exécutés début 2016.

**ACTIVITE GLOBALE 2015**

Au cours de l’année 2015, un montant de **95.379 €** de dons est parvenu sur le compte d’Opération-Secours. C’est un record absolu qui témoigne de votre très grande générosité.

Les graphiques suivants sont éloquentes et vous permettent de mieux vous rendre compte de l’évolution de notre association. Le premier reprend l’évolution du montant global de dons depuis 2006. Le second permet de visualiser nos interventions d’un point de vue géographique.





## ATTESTATION FISCALE

Par courrier du 21 janvier 2016, le Ministre des Finances, sur avis conforme du Ministre de la Coopération au développement, a renouvelé pour 4 années – jusqu'en 2019 – l'agrément d'Opération-Secours en tant qu'institution autorisée à délivrer des attestations fiscales.

Dès lors, comme par le passé, **pour les dons totalisant au moins 40 € au cours de l'année civile**, les attestations seront délivrées en février de l'année suivante. Est accordée une réduction forfaitaire d'impôt de 45 % de ce total.

Sur votre versement, précisez le projet que vous désirez soutenir. En l'absence de précision, Opération-Secours utilisera votre don pour les besoins les plus urgents.

Les dames mentionneront leur nom et prénom de jeune fille, si le don est effectué via un n° de compte ouvert au nom de leur époux, ainsi que leur adresse complète. Pour les dons de société, indiquez le numéro d'entreprise.

*A l'occasion d'un mariage, d'une naissance, d'un jubilé,... demandez à vos amis de témoigner leur sympathie par un don au compte d'Opération-Secours :*

**IBAN : BE33 0000 2913 3746 - BIC : BPOTBEB1**

Opération-Secours a pour objectif de réduire ses frais de fonctionnement au maximum de telle sorte que près de 97 % de chaque don parviennent à son bénéficiaire.

Les administrateurs apportent leur aide de manière totalement bénévole.

Visitez notre site WEB <http://www.operation-secours.be>  
 en communiquant votre adresse à [emmanuel.caprassé@skynet.be](mailto:emmanuel.caprassé@skynet.be)  
 nos Newsletters vous seront transmises via Internet.

Opération Secours Asbl : n° entreprise : 0410.445.107

Compte IBAN : BE33 0000 2913 3746 – BIC : BPOTBEB1

Siège Social : rue du Batty, 6, 4000 Liège – Trésorerie : Rue H. Maus, 167, 4000 Liège